

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2611

19 octobre 2013

### SOMMAIRE

<b>Agritourinvest S.A.</b> .....	<b>125283</b>	<b>Compagnie Financière du Haut-Rhin S.A.</b> .....	<b>125290</b>
<b>Akas S.à r.l.</b> .....	<b>125284</b>	<b>Construction Métallique du Centre Sàrl</b> .....	<b>125290</b>
<b>Altisource Consulting S.à r.l.</b> .....	<b>125282</b>	<b>Continental Finance Group S.A.</b> .....	<b>125292</b>
<b>Am Schrendel S.à r.l.</b> .....	<b>125284</b>	<b>Continental Investissement</b> .....	<b>125291</b>
<b>Arg Real Estate 5 S. à r.l.</b> .....	<b>125283</b>	<b>Continental Investissement</b> .....	<b>125292</b>
<b>Arg Real Estate GP S.à r.l.</b> .....	<b>125283</b>	<b>Contour Invest S.A.</b> .....	<b>125287</b>
<b>Bagneux Holding Luxembourg S.A.</b> .....	<b>125282</b>	<b>Correspondent One Operations S.à r.l.</b> ..	<b>125282</b>
<b>Baobab Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>125294</b>	<b>Cygnus Investments S.à r.l.</b> .....	<b>125283</b>
<b>BCP NG Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>125290</b>	<b>Daviger S.à r.l.</b> .....	<b>125291</b>
<b>Bregal Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>125289</b>	<b>DLJ Mojito Luxco 1</b> .....	<b>125290</b>
<b>Business Free</b> .....	<b>125289</b>	<b>Dog's Planet s.à r.l.</b> .....	<b>125286</b>
<b>C &amp; A Europe S.A.</b> .....	<b>125289</b>	<b>Dotcorp Finance III Private Equity Fund</b> .....	<b>125292</b>
<b>Captor S.A.</b> .....	<b>125287</b>	<b>Edisseri S.à r.l.</b> .....	<b>125306</b>
<b>Cardiff Holdings S.A.</b> .....	<b>125287</b>	<b>Gemma Invest S.A.</b> .....	<b>125294</b>
<b>C &amp; A Retail S.A.</b> .....	<b>125288</b>	<b>H.I.G. Luxembourg Holdings 27 S.à r.l.</b> ..	<b>125285</b>
<b>CAS S.à r.l.</b> .....	<b>125287</b>	<b>Marathon Les Grandes Jorasses</b> .....	<b>125317</b>
<b>CCP Credit Acquisition Holdings Luxco</b> <b>S.à r.l.</b> .....	<b>125284</b>	<b>Millinocket Real Estate S.A.</b> .....	<b>125294</b>
<b>Central European Participation S.à r.l.</b> ..	<b>125328</b>	<b>Morph4 S.à r.l.</b> .....	<b>125286</b>
<b>Centuria Investment S.A.</b> .....	<b>125287</b>	<b>New Generation Investments Luxem-</b> <b>bourg</b> .....	<b>125293</b>
<b>CERALUX S.A., Privatvermögensverwal-</b> <b>tungsgesellschaft ("SPF")</b> .....	<b>125288</b>	<b>New Immo S.A.</b> .....	<b>125293</b>
<b>CEREP Esslingen S.à r.l.</b> .....	<b>125285</b>	<b>Noah's Agency</b> .....	<b>125327</b>
<b>CEREP Finance S.à r.l.</b> .....	<b>125285</b>	<b>Nyomdaker S.à r.l.</b> .....	<b>125293</b>
<b>CEREP Grosvenor S.à r.l.</b> .....	<b>125285</b>	<b>OPM Holding S.A.</b> .....	<b>125328</b>
<b>CEREP II Investment Six S.à r.l.</b> .....	<b>125284</b>	<b>Pathway Finance</b> .....	<b>125293</b>
<b>CEREP II Investment Twelve S.à r.l.</b> ....	<b>125286</b>	<b>RAE Angers S. à r.l.</b> .....	<b>125328</b>
<b>Chinaboard Rehfeldt Group S.A.</b> .....	<b>125288</b>	<b>Respol Lux S.A.</b> .....	<b>125295</b>
<b>China Grace Capital II S.à r.l.</b> .....	<b>125289</b>	<b>Rom2 S.A.</b> .....	<b>125292</b>
<b>China Grace Capital S.à r.l.</b> .....	<b>125288</b>	<b>Tabiadasc Real Estate S.A.</b> .....	<b>125282</b>
<b>Coditel Holding Lux Sàrl</b> .....	<b>125291</b>	<b>Tunon S.à r.l.</b> .....	<b>125282</b>
<b>Coditel Holding Lux Sàrl</b> .....	<b>125291</b>	<b>Whitehall European RE 3 S.à r.l.</b> .....	<b>125286</b>
<b>Compagnie Financière de l'Atlantique</b> <b>Holding S.A.</b> .....	<b>125291</b>		

**Altisource Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Correspondent One Operations S.à r.l.).**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 158.345.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013123956/11.

(130151015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**Tunon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 100.912.

A l'associé

Je présente ma démission comme Gérant de votre société.  
Luxembourg, le 27/5, 2013.

Ivo Hemelraad.

To the shareholder

I hereby tender my resignation as Manager of your company.  
Luxembourg, the 27/5, 2013.

Ivo Hemelraad.

Référence de publication: 2013123851/13.

(130150221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

---

**Tabiadasc Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 85.240.

*Extrait des résolutions prises par les administrateurs restants en date du 30 août 2013*

Madame Katia CAMBON, administrateur de sociétés, née à Le Raincy (France), le 24 mai 1972, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été cooptée comme administrateur de catégorie A en remplacement de Monsieur Philippe TOUSSAINT, administrateur de catégorie A et président du conseil d'administration démissionnaire, dont elle achèvera le mandat d'administrateur qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2019.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Madame Katia CAMBON a été nommée comme présidente du conseil d'administration.

Luxembourg, le 30.8.2013.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour TABIADASC REAL ESTATE S.A.  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013123852/19.

(130150713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

---

**Bagneux Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 162.216.

Les comptes annuels pour la période du 4 juillet 2011 (date de constitution) au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 28 août 2013.

Référence de publication: 2013123999/11.

(130151333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**Agritourinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 58.025.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AGRITOURINVEST S.A.  
Intertrust (Luxembourg) S.A.*

Référence de publication: 2013123976/11.

(130151306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**Arg Real Estate 5 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 124.703.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 Août 2013.

Jean-Jacques Josset  
Gérant B

Référence de publication: 2013123965/13.

(130150797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**Arg Real Estate GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 124.704.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 Août 2013.

Jean-Jacques Josset  
Gérant B

Référence de publication: 2013123964/13.

(130150777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**Cygnus Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume.  
R.C.S. Luxembourg B 168.215.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 31 août 2013*

Il en résulte dudit procès-verbal que:

- L'Assemblée Générale prend acte de la fin du mandat de Monsieur Paul Lamberts, ayant son adresse professionnelle au 169, rue des Romains, L-8041 Bertrange, en tant que gérant unique de la société.
- L'Assemblée Générale nomme en tant que gérant unique de la société Monsieur Robert Heros, ayant son adresse professionnel au 15, Av. G.-D. Charlotte, L-3441 Dudelange. La durée du mandat débute au 31 août 2013 pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme  
Un mandataire

Référence de publication: 2013124052/17.

(130151232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**CCP Credit Acquisition Holdings Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: EUR 2.000.000,00.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 138.981.

—  
*Extrait du procès-verbal du conseil de gérance de la société en date du 12 juin 2013 (traduction libre)*

Il résulte du procès-verbal du conseil de gérance de la Société daté du 12 juin 2013 que le siège social de la Société a été transféré avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2013 à l'adresse suivante:

25C, boulevard Royal  
L-2449 Luxembourg

Il convient également de noter que Monsieur Brian Patterson, gérant de catégorie A la Société, réside professionnellement à 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 août 2013.

Phill Williams.

Référence de publication: 2013124057/17.

(130150962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**Am Schrendel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-6753 Grevenmacher, 44D, route de Machtum.  
R.C.S. Luxembourg B 115.292.

—  
Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 30. August 2013.

*Für die Gesellschaft*

Jean SECKLER

*Der Notar*

Référence de publication: 2013123957/13.

(130150755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**Akas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 157.468.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2013.

Matthijs BOGERS

*Gérant*

Référence de publication: 2013123979/12.

(130150750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**CEREP II Investment Six S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 122.386.

—  
EXTRAIT

Il apparait que M. Guy Harles, gérant de la Société, a changé son adresse professionnelle et demeure désormais professionnellement au 14, rue Erasme, 2082 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013124073/12.

(130150767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

**CEREP Esslingen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 156.188.

—  
EXTRAIT

Il apparaît que M. Guy Harles, gérant de la Société, a changé son adresse professionnelle et demeure désormais professionnellement au 14, rue Erasme, 2082 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013124066/13.

(130150775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**CEREP Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 83.244.

—  
EXTRAIT

Il apparaît que M. Guy Harles, gérant de la Société, a changé son adresse professionnelle et demeure désormais professionnellement au 14, rue Erasme, 2082 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013124067/13.

(130150774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**CEREP Grosvenor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 130.423.

—  
EXTRAIT

Il apparaît que M. Guy Harles, gérant de la Société, a changé son adresse professionnelle et demeure désormais professionnellement au 14, rue Erasme, 2082 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013124068/13.

(130150772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**H.I.G. Luxembourg Holdings 27 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 171.169.

—  
Par résolutions signées en date du 21 mai 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Ricardo Gomez, avec adresse au 25, St George Street, W1S1FS Londres, Royaume-Uni, de son mandat de gérant A, avec effet au 17 mai 2013.

2. Nomination de Mark Bonham, avec adresse au 25, St George Street, W1S1FS London, Royaume-Uni, au mandat de gérant A, avec effet au 17 mai 2013 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 août 2013.

Référence de publication: 2013124232/15.

(130151349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**Whitehall European RE 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 2.484.300,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 110.335.

—  
L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 09 août 2013, a décidé d'accepter:

- la démission de Maxime Nino en qualité de gérant de la Société avec effet au 9 août 2013.
- la nomination avec effet au 09 août 2013 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de GS Lux Management Services Sarl, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88045

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 9 août 2013, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, gérant
- GS Lux Management Services Sarl, gérant
- Dominique LE GAL, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Véronique MENARD, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*  
Marielle STIJGER  
Gérante

Référence de publication: 2013123880/23.

(130150631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

---

**CEREP II Investment Twelve S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 126.022.

—  
EXTRAIT

Il apparaît que M. Guy Harles, gérant de la Société, a changé son adresse professionnelle et demeure désormais professionnellement au 14, rue Erasme, 2082 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013124075/13.

(130150853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**Morph4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5414 Canach, 22, rue de Gostingen.

R.C.S. Luxembourg B 86.181.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124347/9.

(130151381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**Dog's Planet s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4722 Pétange, 40, Cité CFL.

R.C.S. Luxembourg B 166.384.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013125266/9.

(130152334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

**CAS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-4963 Clemency, 9BIS, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 169.944.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clémency, le 4 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125228/10.

(130152391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Cardiff Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 123.231.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013125227/12.

(130152259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Captor S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 101.668.

Les comptes consolidés au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013125225/10.

(130152611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Centuria Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 98.238.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013125229/10.

(130152542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Contour Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 121.964.

Le bilan de la société au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013125222/12.

(130152787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Chinaboard Rehfeldt Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 47.794.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2013125233/12.

(130152648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

**CERALUX S.A., Privatvermögensverwaltungsgesellschaft ("SPF"), Société Anonyme.**

Siège social: L-5619 Mondorf-les-Bains, 45, rue John Gruen.

R.C.S. Luxembourg B 68.666.

Im Protokoll der außerordentlichen Hauptversammlung, die am 28. August 2013 um 11.00 Uhr abgehalten worden ist, haben die Aktionäre folgende Entscheidungen getroffen:

a) Verlängerung der Mandate der Verwaltungsmitglieder Frau Hannelore Vatter, Herr Jean-Louis Sarfati und Herr Roman Vatter, bis zur ordentlichen Generalversammlung die im Jahre 2019 stattfindet.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bad Mondorf, den 28. August 2013.

Für den Verwaltungsrat

Référence de publication: 2013125231/14.

(130152531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

**China Grace Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 90.845.

*Rectificatif à l'avis de dénonciation d'une convention de domiciliation déposé au registre de commerce et des sociétés le 22 août 2013 sous la référence L130145520*

Suite à une erreur matérielle lors du dépôt susmentionné, la date de la convention de domiciliation conclue entre China Grace Capital S.à.r.l., société enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B90845, et Citco REIF Services (Luxembourg) SA doit se lire 9 décembre 2011.

Fait à Luxembourg, le 4 septembre 2013.

Citco REIF Services (Luxembourg) SA

Signatures

L'Agent Domiciliataire

Référence de publication: 2013125221/16.

(130152595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

**C & A Retail S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragançe.

R.C.S. Luxembourg B 59.342.

EXTRAIT

L'adresse professionnelle de Monsieur John Drury, administrateur, a été modifiée comme suit en date du 12 Août 2013:

- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Michelin House, 81 Fulham Road, 3<sup>ème</sup> étage, London SW3 6RD, Angleterre.

Référence de publication: 2013125217/12.

(130152803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

**C & A Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R.C.S. Luxembourg B 91.884.

—  
EXTRAIT

L'adresse professionnelle de Monsieur John Drury, administrateur, a été modifiée comme suit en date du 12 Août 2013:

- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Michelin House, 81 Fulham Road, 3<sup>ème</sup> étage, London SW3 6RD, Angleterre.

Référence de publication: 2013125216/12.

(130152804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Business Free, Société Anonyme.**

Siège social: L-8440 Steinfort, 48, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 154.076.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Signature

Référence de publication: 2013125215/11.

(130152407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Bregal Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R.C.S. Luxembourg B 134.013.

—  
EXTRAIT

Les adresses professionnelles de Messieurs John Drury et Louis Brenninkmeijer, gérants, ont été modifiées comme suit en date du 12 Août 2013:

- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Michelin House, 81 Fulham Road, 3<sup>ème</sup> étage, London SW3 6RD, Angleterre;

- Louis BRENNINKMEIJER administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Michelin House, 81 Fulham Road, 3<sup>ème</sup> étage, London SW3 6RD, Angleterre.

Référence de publication: 2013125212/15.

(130152800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**China Grace Capital II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 98.403.

—  
*Rectificatif à l'avis de dénonciation d'une convention de domiciliation déposé au registre de commerce et des sociétés le 22 août 2013 sous la référence L130145519*

Suite à une erreur matérielle lors du dépôt susmentionné, la date de la convention de domiciliation conclue entre China Grace Capital II S.à.r.l., société enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B98403, et Citco REIF Services (Luxembourg) SA doit se lire 24 décembre 2003.

Fait à Luxembourg, le 4 septembre 2013.

Citco REIF Services (Luxembourg) SA

Signatures

*L'Agent Domiciliataire*

Référence de publication: 2013125220/16.

(130152597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**BCP NG Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 13.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 162.601.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Le siège social de l'associé unique Global Offshore Wind L.P., a changé et doit désormais se lire comme suit: 190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Îles Caïmans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2013.

BCP NG Luxembourg S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2013125208/16.

(130152479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Compagnie Financière du Haut-Rhin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 41.214.

*Extrait de la décision prise par le conseil d'administration en date du 19 juin 2013*

Le siège de la société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.

Luxembourg, le 04.09.2013.

Pour avis sincère et conforme

*Pour COMPAGNIE FINANCIERE DU HAUT RHIN S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013125241/14.

(130152435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Construction Métallique du Centre Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7535 Mersch, 33A, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 87.420.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DOS SANTOS Carlos

*Gérant*

Référence de publication: 2013125242/11.

(130152756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**DLJ Mojito Luxco 1, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 139.421.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.

Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2013125264/13.

(130152514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Coditel Holding Lux Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 161.018.

Les comptes pour la période du 12.05.2011 au 31.07.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013125239/10.

(130152601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Coditel Holding Lux Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 161.018.

Les comptes pour la période du 01.08.2011 au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013125238/10.

(130152465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Compagnie Financière de l'Atlantique Holding S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 500.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16A, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 89.312.

*Extrait de la résolution prise en date du 30 juillet 2013*

Transfert du siège social avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2013

- L-1930 Luxembourg, 16a, avenue de la Liberté

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013125240/12.

(130152523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Continental Investissement, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 41.177.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CONTINENTAL INVESTISSEMENT*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013125245/11.

(130152403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Daviger S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill.  
R.C.S. Luxembourg B 160.213.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2013125253/11.

(130152408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Continental Investissement, Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 41.177.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 30 juillet 2013*

1. M. Philippe TOUSSAINT a démissionné de son mandat de gérant.
2. Mme Katia CAMBON, administrateur de sociétés, née à Le Raincy (France), le 24 mai 1972, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 4 septembre 2013.  
Pour extrait sincère et conforme  
*Pour CONTINENTAL INVESTISSEMENT*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013125244/16.

(130152389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Continental Finance Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.  
R.C.S. Luxembourg B 64.751.

—  
Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013125243/10.

(130152847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Dotcorp Finance III Private Equity Fund, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 134.377.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Dotcorp Finance III Private Equity Fund*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013125250/11.

(130152740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Rom2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 109.771.

—  
Lors de l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 02 septembre 2013, la décision prise par le Conseil d'Administration du 30 juillet 2013, de coopter Monsieur Sébastien BOMBENGER, domicilié professionnellement au 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg en remplacement de Monsieur Giuliano BIDOLI, démissionnaire, a été ratifiée.

Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2014.

Luxembourg, le 03.09.13.  
*Pour: Rom2 S.A.*  
Société anonyme  
Experta Luxembourg  
Société anonyme  
Aurélie Katola / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2013125498/17.

(130152634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Nyomdaker S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 112.376.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013125452/12.

(130152636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**New Generation Investments Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 130.826.

**EXTRAIT**

Il convient de noter que la nouvelle adresse du gérant A, M. Arthur Akopyan est désormais la suivante:

- 21. Apt. 11-1, Skaterny Per.

121069 Moscou

Russie.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 2 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125454/15.

(130152545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**New Immo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 49, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 104.135.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/09/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013125455/12.

(130152254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Pathway Finance, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 142.709.

Il est porté à la connaissance de tous que l'associé unique de la Société Pathway Finance; Regus No.4 (Société à Responsabilité Limitée) ayant son siège social au 26 boulevard royal, L-2449 Luxembourg; inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B158071; a changé de dénomination sociale en date du 19 décembre 2012.

Regus No.4 (Société à Responsabilité Limitée) est maintenant connue sous la dénomination Umbrella Holdings (Société à Responsabilité Limitée).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Référence de publication: 2013125467/15.

(130152683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Baobab Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 250.000,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 124.020.

Il résulte d'une résolution prise par l'organe de gestion de la Société et datée du 27 août 2013 que le siège social de la Société a été transféré du 15 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg au 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec prise d'effet à dater du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 septembre 2013.

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013124633/14.

(130151519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**Gemma Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 78.556.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société GEMMA INVEST S.A. qui s'est tenue en date du 23 août 2013*

Il a été décidé ce qui suit:

- Après délibération, le Conseil d'Administration prend acte de l'incapacité de Madame Natacha Kolodziej-Steuermann de poursuivre en l'état sa fonction d'Administrateur de la Société et décide de coopter en remplacement Madame Alexandra Corre, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, avec effet au 25 août 2013.

Le mandat du nouvel Administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2017.

Le Conseil d'Administration se compose donc comme suit:

Mesdames Véronique Wauthier et Alexandra Corre et Monsieur Philippe Pedrini.

Extrait certifié conforme

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2013124220/20.

(130151158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**Millinocket Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 83.968.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 26 juillet 2013*

Le mandat des Administrateurs venant à échéance, les actionnaires décident à l'unanimité de reconduire pour une nouvelle durée de six années le mandat des administrateurs actuellement en place, à savoir:

- Maître Arsène Kronshagen, demeurant professionnellement 22, rue Marie-Adélaïde à L-2128 Luxembourg;
- Monsieur François Pletschette, demeurant 14, rue Théodore Urbain à L-5893 Hesperange;
- Madame Tina Cardoso, demeurant 42, rue de Mondorf à L-5750 Frisange.

Le mandat des Administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2019.

Le mandat du Commissaire aux Comptes venant à échéance, les actionnaires décident à l'unanimité de reconduire pour une nouvelle durée de six années le mandat du commissaire aux comptes actuellement en place, à savoir:

- Commissaire aux Comptes S.A., siège social: 44, rue Pasteur à L-4276 Esch-sur-Alzette, RCS B131.410.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013124338/20.

(130151270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**Respol Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 179.886.

---

**STATUTES**

In the year two thousand and thirteen, on the sixteenth day of July,  
Before the undersigned, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

1. Respol Group Lux S.A., a public company limited by shares (société anonyme) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies,

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Leiria on July 15, 2013,

2. Marco Belo Galinha, a Portuguese citizen, born on August 7, 1977, residing at Estrada do Facho, Casa das Eiras, 2960-090 São Martinho do Porto, Portugal,

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Leiria, on July 15, 2013,

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing parties and the undersigned notary, the power of attorneys will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing parties, represented as set out above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a public company limited by shares (société anonyme), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Respol Lux S.A." (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of directors (the Board). It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. If the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

**II. Capital - Shares****Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at thirty one thousand euro (EUR 31,000.-), represented by thirty one thousand (31,000) shares in bearer form, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are in bearer form (actions au porteur). The holders of bearer shares may, at any time, request the Board to convert their shares into registered shares.

6.2. Bearer shares shall be signed in accordance with article 41 of the Law.

6.3. Bearer shares may be held directly or with a broker, bank, custodian, dealer or other qualified intermediary in Luxembourg, which will hold them through a securities settlement system either directly as a participant of such system or indirectly through such a participant. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles and the resolutions adopted by the General Meeting.

6.4. The transfer of bearer shares shall be made by the mere delivery of the certificate in accordance with article 42 of the Law.

6.5. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) holder per share.

6.6. The Company may acquire its own shares within the meaning of article 49-2 of the Law subject to, and in accordance with, the Law.

**III. Management - Representation****Art. 7. Board of directors.**

7.1. Composition of the board of directors

(i) The Company shall be managed by the Board, which shall comprise at least three (3) members. The directors need not be shareholders.

(ii) The General Meeting shall appoint the directors and determine their number, their remuneration and the term of their office. Directors cannot be appointed for a term of office of more than six (6) years but are eligible for re-appointment at the expiry of their term of office. The General Meeting may decide to appoint one or several class A directors and one or several class B directors.

(iii) Directors may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the General Meeting.

(iv) If a legal entity is appointed as a director, it must appoint a permanent representative to perform its duties. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if he had exercised his functions in his own name and on his own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(v) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

(vi) If the office of a director becomes vacant, the other directors, acting by a simple majority, may fill the vacancy on a provisional basis until a new director is appointed by the next General Meeting.

7.2. Powers of the board of directors

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

(iii) The Board is authorised to delegate the day-to-day management, and the power to represent the Company in this respect, to one or more directors, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or more directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fee and/or any other advantage granted to those director(s) during the relevant financial year.

7.3. Procedure

(i) The Board must appoint a chairperson from among its members, and may choose a secretary who need not be a director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.

(ii) The Board shall meet at the request of the chairperson or any two (2) directors, at the place indicated in the notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(iii) Written notice of any Board meeting shall be given to all directors at least forty-eight (48) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A director may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A director may grant to another director a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(vi) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board Resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the directors present or represented, provided that if the General Meeting has appointed one or several class A directors and one or several class B directors, at least two (2) class A directors and one (1) class B director vote in favour of the resolution. The chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson, by all the directors present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

(vii) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(viii) Circular resolutions signed by all the directors shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

(ix) A director who has an interest in a transaction carried out other than in the ordinary course of business which conflicts with the interests of the Company must advise the Board accordingly and have the statement recorded in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in the deliberations concerning that transaction. A special report on the relevant transaction shall be submitted to the shareholders at the next General Meeting, before any vote on any other resolution.

#### 7.4. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of two (2) class A directors and one (1) class B director.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any person(s) to whom special signatory powers have been delegated by the Board.

#### **Art. 8. Sole director.**

8.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the Company may be managed by a single director until the General Meeting following the introduction of an additional shareholder; and

(ii) any reference in the Articles to the Board, the directors, some directors or any director should be read as a reference to that sole director, as appropriate.

8.2. Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its sole director must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business.

**Art. 9. Liability of the directors.** The directors may not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

### **IV. Shareholder(s)**

#### **Art. 10. General meetings of shareholders.**

10.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders shall be adopted at a General Meeting. The General Meeting has full powers to adopt and ratify all acts and operations which are consistent with the Company's corporate object.

(ii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

10.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board or the statutory auditor(s). The Shareholders must be convened to a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) Persons holding their bearer shares through a securities settlement system (as described in the Luxembourg law of August 1, 2001 concerning the circulation of securities and other fungible financial instruments) may attend and vote at a General Meeting of shareholders by presenting at the place indicated by the Board at least five (5) days prior to the date set for the General Meeting of shareholders a certificate indicating, inter alia, the number of shares held and delivered by the broker, bank, custodian, dealer or other qualified intermediary, with which the shares are held.

(vi) The bearer shares which are the object of such a certificate, must be blocked until after the holding of the General Meeting of shareholders and may be transferred only after the holding of such General Meeting of shareholders; such blocking will be evidenced by the certificate.

(vii) Subject to the internal rules of the relevant securities settlement system, shareholders may also give instructions as to how to exercise their vote at the General Meeting of shareholders to the broker, bank, custodian, dealer or other qualified intermediary, with which their shares are held.

(viii) In such case, the bearer shares shall also be blocked until after, and may only be transferred after, the holding of such General Meeting of shareholders.

(ix) The Board will adopt any other regulations and procedures concerning the provision of access cards and proxy forms so as to allow shareholders to exercise their voting rights.

(x) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(xi) Any shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at the meeting.

(xii) Any shareholder may vote by using the forms provided by the Company for that purpose. Voting forms must contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the Company's registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting shall be taken into account in calculating the quorum for the meeting. Voting forms which indicate neither a voting intention nor an abstention shall be considered void.

(xiii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by a simple majority vote, regardless of the proportion of share capital represented.

(xiv) An extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting shall be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices shall state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall deliberate validly regardless of the proportion of capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.

(xv) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

**Art. 11. Sole shareholder.** When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders or the General Meeting is to be read as a reference to the sole shareholder, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

## **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

**Art. 12. Financial year and Approval of annual accounts.**

12.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

12.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by the officers, director(s) and statutory auditor(s) to the Company.

12.3. One month before the annual General Meeting, the Board shall provide the statutory auditors with a report on, and documentary evidence of, the Company's operations. The statutory auditor(s) shall then prepare a report setting out their proposals.

12.4. The annual General Meeting shall be held at the registered office or in any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

**Art. 13. Auditors.**

13.1. The Company's operations shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaires).

13.2. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

13.3. The General Meeting shall appoint the statutory auditors (commissaires) / external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determine their number and remuneration and the term of their office. The term of office of the statutory auditors may not exceed six (6) years but may be renewed.

**Art. 14. Allocation of profits.**

14.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2. The General Meeting shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

14.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) the statutory auditors (commissaires) or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must prepare a report addressed to the Board which must verify whether the above conditions have been met.

**VI. Dissolution - Liquidation**

15.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

15.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

**VII. General provision**

16.1. Notices and communications may be made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

*Transitional provision*

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and end on the thirty-first (31) of December 2013.

*Subscription and Payment*

1. Respol Group Lux S.A., represented as stated above, subscribes for twenty-eight thousand eight hundred thirty (28,830) shares in bearer form, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twenty-eight thousand eight hundred thirty euro (EUR 28,830.-); and

2. Marco Belo Galinha, represented as stated above, subscribes for two thousand one hundred seventy (2,170) shares in bearer form, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of two thousand one hundred seventy euro (EUR 2,170.-).

The amount of thirty one thousand euro (EUR 31,000.-) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

#### Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed share capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as A directors of the Company for a period of six (6) years:

- Manuel Barbeiro Costa, Entrepreneur, born on 24.06.1937, resident at Rua Dr. José Jardim, n.º 10, 2410-124 Leiria, Portugal, as Chairman; and

- Marco Belo Galinha, Engineer, born on 07.08.1977, resident at Estrada do Facho, Casa das Eiras, 2960-090 São Martinho do Porto, Portugal.

2. The following are appointed as B directors of the Company for a period of six (6) years:

- Etienne Biren, relationship manager, born on 28.09.1987 in Messancy (Belgium), having its professional address at 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and

- Valérie Pechon, relationship manager, born on 10.11.1975 in Caracas (Venezuela), having its professional address at 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

3. Comcolux S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 67 Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 58.545 is appointed as statutory auditor (commisaire) of the Company for three (3) years.

4. The registered office of the Company is located at 65 Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences, the English text prevails.

WHEREOF, this deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing parties.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le seizième jour de juillet,

Pardevant le soussigné Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

#### ONT COMPARU:

1. Respol Group Lux S.A., une société anonyme constituée et existante selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en cours de publication au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Leiria le 15 juillet 2013,

2. Marco Belo Galinha, citoyen portugais, né le 7 août 1977, de résidence à Estrada do Facho, Casa das Eiras, 2960-090 São Martinho do Porto, Portugal,

ici représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Leiria le 15 juillet 2013.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société anonyme qui est ainsi constituée:

#### I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Respol Lux S.A." (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout

autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

## **II. Capital - Actions**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trente-et-un mille (31.000) actions au porteur, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Actions.**

6.1. Les actions sont au porteur. Les détenteurs d'actions au porteur peuvent, à tout moment, demander au Conseil la conversion de leurs actions en actions nominatives.

6.2. Les actions au porteur doivent être signées conformément à l'article 41 de la Loi.

6.3. Les actions au porteur peuvent être détenues directement ou via un courtier, banque, dépositaire, ou autre intermédiaire habilité à Luxembourg, qui les détiendra à travers un système de réglément de titres, soit directement en tant que participant dudit système ou indirectement par l'intermédiaire d'un tel participant. La propriété d'une action implique de plein droit l'approbation des statuts et des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale.

6.4. Le transfert d'actions au porteur sera effectué par la simple délivrance du certificat conformément à l'article 42 de la Loi.

6.5. Les actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un seul (1) détenteur par action.

6.6. La Société peut racheter ses propres actions au regard de l'article 49-2 de la Loi et dans les limites prévues par la Loi.

## **III. Gestion - Représentation**

### **Art. 7. Conseil d'administration.**

7.1. Composition du conseil d'administration

(i) La Société est gérée par un conseil d'administration (le Conseil) composé d'au moins trois (3) membres, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

(ii) L'Assemblée Générale nomme les administrateurs et fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat. Les administrateurs ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans, mais sont rééligibles à la fin de leur mandat. L'Assemblée Générale peut décider de nommer un ou plusieurs administrateurs de classe A et un ou plusieurs administrateurs de classe B.

(iii) Les administrateurs sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision de l'Assemblée Générale.

(iv) Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission d'administrateur. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(v) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

(vi) En cas de vacance d'un poste d'administrateur, la majorité des administrateurs restants peut y pourvoir provisoirement jusqu'à la nomination définitive, qui a lieu lors de la prochaine Assemblée Générale.

#### 7.2. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, alloués à ce(s) administrateur(s) pendant l'exercice social en cause.

#### 7.3. Procédure

(i) Le Conseil doit élire en son sein un président et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux de réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale.

(ii) Le Conseil se réunit sur convocation du président ou de deux (2) administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(iii) Il est donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins quarante-huit (48) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. À la condition qu'au cas où les associés ont nommé un ou plusieurs administrateurs de classe A et un ou plusieurs administrateurs de classe B, au moins deux (2) administrateurs de classe A et un (1) administrateur de classe B votent en faveur de la décision. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président, par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (s'il en existe un).

(vii) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. L'administrateur en cause ne peut prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux actionnaires avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

#### 7.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par les signatures conjointes de deux (2) administrateurs de classe A et un (1) administrateur de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués par le Conseil.

#### **Art. 8. Administrateur unique.**

8.1. Dans le cas où le nombre des actionnaires est réduit à un (1):

(i) la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire; et

(ii) toute référence dans les Statuts au Conseil, aux administrateurs, à quelques administrateurs ou à un quelconque administrateur doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet administrateur unique.

8.2. Les transactions conclues par la Société doivent être mentionnées dans des procès-verbaux si elles sont intervenues avec son administrateur unique ayant un intérêt opposé, sauf si elles concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 9. Responsabilité des administrateurs.** Les administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### **IV. Actionnaire(s)**

#### **Art. 10. Assemblée générale des actionnaires.**

10.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées lors des Assemblées Générales. L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

10.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les actionnaires peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil ou du/des commissaire(s). Les actionnaires doivent y être convoqués à la demande des actionnaires représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les actionnaires au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Les personnes détenant leurs actions au porteur grâce à un système de règlement de titres (comme décrit dans la loi luxembourgeoise du 1<sup>er</sup> août 2001 relative à la circulation des titres et autres instruments financiers fongibles) peuvent assister et voter à l'Assemblée Générale des actionnaires en présentant à l'endroit indiqué par le Conseil au moins cinq (5) jours avant la date fixée pour l'Assemblée Générale des actionnaires un certificat indiquant, entre autres, le nombre d'actions détenues et remis par le courtier, banque, dépositaire, ou autre intermédiaire habilité, chez qui les actions sont détenues.

(vi) Les actions au porteur qui font l'objet d'un tel certificat, doivent être bloquées jusqu'à après la tenue de l'Assemblée Générale des actionnaires et peuvent être transférées seulement après la tenue de ladite Assemblée Générale des actionnaires; ce blocage sera attesté par le certificat.

(vii) Sous réserve des règles internes du système de règlement de titres concerné, les actionnaires peuvent également donner des instructions quant à la façon d'exercer leurs droits de vote lors de l'Assemblée Générale des actionnaires au courtier, banque, dépositaire, ou autre intermédiaire habilité chez qui les actions sont détenues.

(viii) Dans ce cas, les actions au porteur doivent également être bloquées jusqu'après, et ne peuvent être transférées qu'après la tenue de ladite Assemblée Générale des actionnaires.

(ix) Le Conseil adoptera les autres règlements et procédures concernant la fourniture de cartes d'accès et les formulaires de procuration afin de permettre aux actionnaires d'exercer leurs droits de vote.

(x) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(xi) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

(xii) Tout actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société à cet effet. Les formulaires de vote doivent indiquer la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit contenir trois cases permettant de voter en faveur de cette résolution, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social de la Société. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

(xiii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

(xiv) Une Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

(xv) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

**Art. 11. Actionnaire unique.** Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1):

- (i) l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux actionnaires ou à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique; et
- (iii) les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

**Art. 12. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

12.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

12.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaire(s) envers la Société.

12.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

12.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

**Art. 13. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.**

13.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

13.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, quand la loi le requiert.

13.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires / réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. La durée du mandat des commissaires ne peut dépasser six (6) ans mais peut être renouvelé.

**Art. 14. Affectation des bénéfices.**

14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

14.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) les commissaires ou les réviseurs d'entreprises agréés, selon le cas, doivent préparer un rapport au Conseil qui doit vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

## VI. Dissolution - Liquidation

15.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes, s'il y en a un, est distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

16.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les actionnaires.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2013.

### *Souscription et Libération*

1. Respol Group Lux S.A., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à vingt huit mille huit cent trente (28.830) actions au porteur, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt huit mille huit cent trente euros (EUR 28.830,-); et

2. Marco Belo Galinha, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à deux mille cent soixante-dix (2.170) actions au porteur, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux mille cent soixante-dix euros (EUR 2.170,-).

Le montant de trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents Euros (1.500.- EUR).

### *Résolutions des actionnaires*

Immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs A de la Société pour une durée de six (6) ans:

- Manuel Barbeiro Costa, entrepreneur, né le 24.06.1937, résidant à Rua Dr. José Jardim, n.º 10, 2410-124 Leiria, Portugal, en qualité de Président; et

- Marco Belo Galinha, ingénieur, né le 07.08.1977, résidant à Estrada do Facho, Casa das Eiras, 2960-090 São Martinho do Porto, Portugal.

2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs B de la Société pour une durée de six (6) ans:

- Etienne Biren, relationship manager, né le 28.09.1987 à Messancy (Belgique), dont l'adresse professionnelle est située au 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Valérie Pechon, relationship manager, née le 10.11.1975 à Caracas (Venezuela), dont l'adresse professionnelle est située au 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Comcolux S.à r.l., une société à responsabilité limitée existante et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 67 Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 58.545 est nommée en qualité de commissaire de la Société pour une durée de trois (3) ans.

4. Le siège social de la Société est établi au 65 Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte, le notaire le signe avec le mandataire des parties comparantes.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 juillet 2013. Relation: LAC/2013/34843. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013124416/624.

(130150972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

### **Edisseri S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2317 Howald, 25, rue General Patton.

R.C.S. Luxembourg B 179.920.

#### — STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twelfth of August.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette.

#### THERE APPEARED:

Jens Hoellermann, born on 26 July 1971 in Oberhausen, Germany, resident at 25, rue General Patton, L-2317 Howald, in his own name,

The appearing party has declared its intention to constitute by the present deed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) and to draw up its articles of association as follows:

#### **Title I. Form - Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Form.** There exists a private limited liability company (hereafter the "Company") which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended from time to time (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

**Art. 2. Name.** The name of the Company is "Edisseri S.à r.l.".

#### **Art. 3. Registered office.**

3.1. The registered office of the Company is established in the district Howald of the commune of Hesperange.

3.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its Shareholders (as defined hereafter) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

3.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, of the Board of Managers (as defined hereafter).

3.4. The registered office may be transferred within the commune of Hesperange by decision of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

3.5. Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad by the decision of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will however not have any effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company.

#### **Art. 4. Object.**

4.1. The object of the Company is the provision of assistance and other support related services to managers and directors and members of supervisory and advisory boards of investment funds and companies and may assist and support, in any manner, managers and directors and members of supervisory and advisory boards of companies in the performance of their duties, including of companies in which the Company has an interest. Amongst others, and without limitation to

the generality of the foregoing, the Company may provide assistance with respect to legal, labor or social related issues and may also review various documents for managers and directors of investment funds and companies.

4.2 The Company may also act for the promotion and development of the rights and interests of managers and directors of investment funds and companies as regards third parties.

4.3 The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

4.4 The Company may also administer real estate and intellectual property rights in any kind or form.

4.5 The Company's further object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

4.6. The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

4.7. The Company may subordinate its claims in favour of third parties for the obligations of any such Connected Companies.

4.8. For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other company directly or indirectly owns, is owned by, is in control of, is controlled by, or is under common control with, or is controlled by a shareholder of, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

4.9. The Company may in particular enter into the following transactions:

4.9.1. borrow money in any form or obtain any form of credit facility and raise funds, except by way of public offer, through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

4.9.2. enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of any applicable law provision; and

4.9.3. use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

4.10. In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.

4.11 The Company shall not enter into any transaction, which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

**Art. 5. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

## **Title II. Capital - Transfer of shares**

### **Art. 6. Capital.**

6.1. The corporate capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a nominal value of one Euro (EUR 1) each (hereafter the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders" or in case of a single shareholder, the "Shareholder".

6.2 The corporate capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the Shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles or, as the case may be, by the Law for any amendment of these Articles.

6.3. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Shares is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the general meeting of Shareholders. The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve or other reserves.

6.4 In case of a reduction of share capital, the Shares of the Company and the share premium attached to the Shares shall be repaid to the Shareholders.

6.5. All Shares will have equal rights.

#### **Art. 7. Transfer of shares.**

7.1. In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2. In case there is more than one Shareholder, Shares are freely transferable among the Shareholders. Transfer of Shares inter vivos to non-Shareholders may only be made with the prior approval given in a general meeting of Shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

7.3. Any transfer of Shares must be recorded by a notarial deed or by a private document and shall not be enforceable vis-à-vis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the Law and article 1690 of the Civil Code.

7.4. The Company may repurchase its own Shares provided that the Company has sufficient distributable funds for that purpose.

### **Title III. Management**

#### **Art. 8. Management.**

8.1. The Company is managed by one manager (the "Sole Manager") or several managers appointed by the general meeting of Shareholders. If several managers are appointed, they will constitute a board of managers (the "Board of Managers" each member individually, the "Manager"). The Sole Manager or the Managers need not to be Shareholder of the Company. The Sole Manager or the Managers may be revoked ad nutum by decision of the general meeting of Shareholders.

8.2. Any Manager assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company or for the indebtedness of the Company.

8.3. The Managers shall be reimbursed for all their reasonable expenses properly incurred in the performance of their duties as members of the Board of Managers.

#### **Art. 9. Powers.**

9.1. In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to perform all acts necessary or useful for accomplishment of the corporate objects of the Company.

9.2. The Board of Managers is vested with the broadest powers (except for those powers which are expressly reserved by Law to the general meeting of shareholders) to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

9.3. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant will be handled in the name of the Company by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers represented by the Manager delegated for this purpose.

9.4. The Company shall be bound in all circumstances by the sole signature of its Sole Manager and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the Board of Managers, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

#### **Art. 10. Delegations.**

10.1. The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

10.2. The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers shall determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

#### **Art. 11. Meeting of the board of managers.**

11.1. The Board of Managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any Manager of the Company. In case all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

11.2. Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, by telegram, facsimile, electronic mail or letter another Manager as his proxy.

11.3. Meetings of the Board of Managers shall be held in Hesperange or such other place as the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may from time to time determine. The Board of Managers may only deliberate or act validly if at least a majority of its members is present either in person or by proxy. The resolutions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of the votes of the Managers present either in person or by proxy. All meetings shall be held in English or German.

11.4 Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least twenty-four hours' written notice of board meetings shall be given. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, by letter, facsimile, electronic mail or similar communication of each Manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Manager.

11.5. Written resolutions signed by all the members of the Board of Managers will be as valid and effectual as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile, electronic mail or similar communication.

11.6. Any member of the Board of Managers who participates in the proceedings of a meeting of the Board of Managers by means of a communication device (including a telephone and videoconference), which allows all the other members of the Board of Managers present at such meeting (whether in person or by proxy or by means of such type of communications device) to hear and to be heard by the other members at any time, shall be deemed to be present at such meeting and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting. If a resolution is taken by way of conference call, the resolution shall be considered to have been taken in Luxembourg if the call is initiated from Luxembourg.

11.7. The minutes of a meeting of the Board of Managers may be signed (i) by all Managers present or represented at the meeting, or (ii) by any two Managers present or represented at the meeting, or (iii) by the chairman and the secretary if appointed at the meeting of the Board of Managers or (iv) by any person to whom such powers have been delegated by the Board of Managers at such meeting of the Board of Managers.

11.8. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

11.9. In case of a Sole Manager, the resolutions of the Sole Manager shall be documented in writing.

#### **Art. 12. Conflict of interest.**

12.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or officers of the Company have a personal interest in, or is a manager director, associate, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Manager or officer of the Company who serves as a manager, director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

12.2 Notwithstanding the above, in the event that any Manager or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the Board of Managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Manager's or officer's interest therein shall be reported to the next general meeting of Shareholders.

12.3 The Company shall indemnify any Manager or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager, director or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

**Art. 13. Interim dividends.** The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by the Law or by the Articles.

### **Title IV. General Meeting of shareholders**

#### **Art. 14. Powers - Holding of general meetings.**

14.1. Each Shareholder has voting rights commensurate with its shareholding.

14.2. In case of a single Shareholder owning all the Shares, it shall exercise all the powers conferred to the general meeting of Shareholders under section XII of the Law and its decisions shall be in writing and shall be recorded in minutes.

14.3. In case there is more than one Shareholder, decisions of the Shareholders shall be taken in a general meeting or by written consultation at the instigation of the management. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.4. Shareholders meetings may be convened by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any Manager.

14.5. If all the Shareholders are present or represented, they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

14.6. General meetings of Shareholders shall be held in Hesperange. General meetings of Shareholders may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Sole Manager, or in case of plurality of Managers, the Board of Managers, exceptional circumstances so require. Any Shareholder may, by a written proxy, authorize any other person, who need not be a Shareholder, to represent him at a general meeting of Shareholders and to vote in his name and stead.

14.7. The holding of general Shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25).

#### **Art. 15. Majorities.**

15.1. The resolutions shall be validly taken insofar as Shareholders representing more than half of the capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

15.2. Resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three quarters (3/4) of the Company's capital, subject to the provisions of the Law.

15.3. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

### **Title V. Financial year - Audit - Profits - Reserves**

#### **Art. 16. Financial year - Audit.**

16.1. The financial year of the Company starts on the 1<sup>st</sup> of January and ends on the 31<sup>st</sup> of December of each year.

16.2. Each year on the 31<sup>st</sup> of December an inventory of the assets and the liabilities of the Company as well as a balance sheet and a profit and loss account shall be drawn up by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

16.3. Where the number of shareholders exceeds twenty-five, the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors who need not to be Shareholders. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

#### **Art. 17. Profits - Reserves - Distribution.**

17.1. The revenues of the Company, deduction made of the general expenses and the charges, the depreciations, the provisions and taxes constitute the net profit.

17.2. From the net profit five per cent (5%) shall be deducted and allocated to the legal reserve; this deduction ceases to be mandatory as soon as the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The balance is at the disposal of the general meeting of Shareholders.

17.3. After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits, will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, to carry it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium, to the holders of Shares prorata to their stake in the issued capital. Each share entitles to the same proportion in such distributions.

17.4 Subject to the conditions fixed by the Law and in compliance with the foregoing provisions, the Shareholders, or in case of a single shareholder the Shareholder, may pay out an advance payment on dividends to the holders of Shares. The Shareholders, or in case of a single shareholder the Shareholder, fixe the amount and the date of payment of any such advance payment.

### **Title VI. Dissolution - Liquidation**

#### **Art. 18. Dissolution - Liquidation.**

18.1. The dissolution and liquidation of the Company can only be decided if approved by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three quarters (3/4) of the capital of the Company.

18.2. In case of dissolution of the Company the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not be Shareholders, designated by the general meeting of Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

18.3. The surplus after payment of all charges, debts, expenses which are a result of liquidation, will be used to reimburse the contribution made by the Shareholders on the Shares of the Company. The final surplus will be distributed to the Shareholders in proportion to their respective shareholding.

### **Title VII. Amendments - Applicable law**

**Art. 19. Amendments.** These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

**Art. 20. Applicable law.** All matters not mentioned in the Articles, shall be determined in accordance with the Law.

*Transitional provision*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the 31<sup>st</sup> of December 2013.

*Subscription and payment*

The Articles having thus been established, the appearing party declares to subscribe the entire capital as follows:

Jens Hoellermann, prenamed, 12,500 Shares . . . . .	12,500 Shares
TOTAL: twelve thousand five hundred Shares, . . . . .	12,500 Shares

The Shares have been fully paid up by a contribution in cash of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) is at the disposal of the Company.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of its organization, are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

*Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole Shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 25, rue General Patton, L-2317 Howald;

2. Has been elected as Sole Manager of the Company for an undetermined term:

Mr. Jens Hoellermann, born on 26 July 1971 in Oberhausen, Germany, resident at 25, rue General Patton, L-2317 Howald.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the date mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing party, known to the undersigned notary by name, Christian name, civil status and residence, the said representatives of the appearing party signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le douze août.

Par-devant Maître Francis KESSELER notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

**A COMPARU:**

Jens Hoellermann, né le 26 juillet 1971 à Oberhausen, Allemagne, résidant au 25, rue General Patton, L-2317 Howald, en son nom personnel,

La partie comparante a déclaré son intention de constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée et d'en arrêter les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup> . Forme - Nom - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme.** Il existe une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société"), qui sera régie par les lois relatives à une telle entité, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (ci-après les "Statuts").

**Art. 2. Dénomination.** La dénomination de la Société est "Edisseri S.à r.l."

**Art. 3. Siège social.**

3.1. Le siège social de la Société est établi dans le quartier de Howald de la commune de Hesperange.

3.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale extraordinaire de ses Associés (tels que définis ci-après) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

3.3 Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance (tels que définis ci-après).

3.4. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune de Hesperange par décision du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

3.5. Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social de la

Société pourra être transféré provisoirement à l'étranger par décision du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance jusqu'à ce que la situation soit normalisée; ces mesures provisoires n'ont toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

#### **Art. 4. Objet.**

4.1. La Société a pour objet de fournir un services d'assistance et d'aide aux gérants, administrateurs, membres de conseil de surveillance et conseil d'entreprise de fonds et de sociétés d'investissement et appuyer, dans toutes les manières, les gérants, administrateurs et membres de conseil de surveillance et conseil d'entreprise de sociétés dans l'accomplissement de leurs obligations, en ce y compris les sociétés dans lesquelles la Société a un intérêt. Entre autres, la Société pourra notamment fournir des services d'aide et d'assistance en matière juridique, ressources humaines, ou de sécurité sociale et pourra aussi bénéficier d'une assistance administrative pour la revue de documents divers pour les gérants et administrateurs de fonds et de sociétés d'investissement.

4.2 La Société pourra aussi promouvoir et développer les droits et intérêts des gérants et administrateurs de fonds et de sociétés d'investissement à l'égard des tiers.

4.3 La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

4.4 La Société peut administrer l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle sous quelque forme que ce soit.

4.5 L'autre objet de la Société est l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de souscription ou d'acquisition de toutes participations et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

4.6. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées"). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

4.7. La Société peut subordonner ses créances en faveur de tierces parties pour les obligations de toutes Sociétés Apparentées.

4.8. Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, est détenue par, détient le contrôle de, est contrôlée par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un actionnaire de la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

4.9. La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

4.9.1. conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de crédit et lever des fonds, sauf par voie d'offre publique, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dettes, convertibles ou non, ou par l'utilisation d'instruments financiers dérivés ou autres;

4.9.2. accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par toutes ou l'une de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées, ou de tout administrateur, gérant ou autre agent de la Société ou de l'une des Sociétés Apparentées, dans les limites de toute disposition légale applicable;

4.9.3. utiliser tous instruments et techniques nécessaires pour une gestion efficace de ses investissements et une protection contre tous risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.10. Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes transactions légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de son objet social dans les secteurs prédécrits.

4.11 La Société ne s'engagera dans aucune opération ni activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

**Art. 5. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Titre II. Capital - Transfert de parts

### Art. 6. Capital social.

6.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) de parts sociales, ayant une valeur nominale de un euro (1 EUR) chacune (ci-après les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont désignés ensemble comme les «Associés» ou l'«Associé» quand il n'y a qu'un seul.

6.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution des Associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces statuts et par la Loi pour toute modification des statuts.

6.3. En plus du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission est à la libre disposition de l'assemblée générale des Associés. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Parts Sociales que la Société peut racheter à son/ses Associé(s), pour compenser toute perte réalisée, pour procéder à des distributions aux Associé(s) ou pour allouer des fonds à la réserve légale ou à d'autres réserves.

6.4. En cas de réduction du capital social, les Parts Sociales de la Société et la prime d'émission attaché à ces Parts Sociales seront reversés aux les Associés.

6.5. Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

### Art. 7. Transfert de parts.

7.1. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par un des Associés sont librement transmissibles à un autre Associé.

Tout transfert de Parts Sociales inter vivos à des non Associés ne pourra se faire qu'avec un accord au préalable, donné lors d'une assemblée générale d'Associés représentant au moins trois quart (3/4) du capital.

7.3. Tout transfert de Parts Sociales doit être enregistré par un acte notarié ou par un acte sous seing privé et ne sera pas opposable vis-à-vis de la Société ou à des tiers jusqu'à ce qu'il ait été notifié à la Société ou accepté par cette dernière conformément à l'article 190 de la Loi et l'article 1690 du Code Civil.

7.4. La Société peut racheter ses propres Parts Sociales pour autant que la Société ait des fonds distribuables suffisants à cet effet.

## Titre III. Gérance

### Art. 8. Gérance.

8.1. La Société est gérée par un gérant (le "Gérant Unique") ou par plusieurs gérants nommés par l'assemblée générale des Associés. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance", chacun étant alors désigné comme «Gérant»). Le Gérant Unique ou les Gérants ne sont pas nécessairement Associés de la Société. Le Gérant Unique ou les Gérants peuvent être révoqués à tout moment par une décision prise lors d'une assemblée générale des Associés.

8.2. Tout Gérant ne porte de par sa fonction, aucune responsabilité personnelle relative aux engagements pris au nom de la Société ou pour les dettes encourues de la Société.

8.3. Les Gérants sont indemnisés pour leurs dépenses raisonnables engagées pour l'exercice de leurs fonctions en tant que Conseil de Gérance.

### Art. 9. Pouvoirs.

9.1. Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer tous actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société.

9.2. Le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux qui sont expressément conférés par la Loi à l'assemblée. Les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des Associés tombent dans la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

9.3. Tout litige dans laquelle la Société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la Société par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance représenté par le Gérant délégué à cet effet.

9.4. La Société est valablement engagée, en toutes circonstances par la seule signature de son Gérant Unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du Conseil de Gérance, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

#### **Art. 10. Délégations.**

10.1. Le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc pour des tâches déterminées.

10.2. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de tout agent, la durée de son mandat ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

#### **Art. 11. Réunion du conseil de gérance.**

11.1. Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Gérant de la Société aussi souvent que l'intérêt de la Société le requière. Lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

11.2. Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, par télégramme, par fax, par courriel ou par lettre.

11.3. Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Hesperange ou dans tout autre endroit que le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance détermine. Le Conseil de Gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins de ses membres est présent en personne ou par mandataire. Les résolutions du Conseil de Gérance seront valablement adoptées par la majorité des votes des Gérants présents en personne ou par mandataire.

11.4. Un avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance sera donné à tous les Gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue de la réunion, sauf s'il y a urgence ou avec l'accord de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par lettre, fax, courriel ou moyen similaire de communication de chaque Gérance. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance. Toutes les réunions se tiendront en anglais ou allemand.

11.5. Des résolutions écrites signées par tous les membres du Conseil de Gérance auront le même effet et la même validité que des décisions prises lors d'une réunion valablement convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être apposées sur un seul ou plusieurs documents séparés transmis par lettre, fax, courriel ou moyen similaire de communication.

11.6. Tout membre du Conseil de Gérance qui participe à une réunion du Conseil de Gérance par un moyen de communication (en ce compris par téléphone et par vidéoconférence), qui permet à tous les autres membres du Conseil de Gérance présents à telle réunion (soit en personne, par mandataire ou par un tel moyen de communication) d'entendre et d'être entendus par les autres membres à tout moment, sera réputé présent à telle réunion et sera pris en compte pour le calcul du quorum et sera autorisé à voter sur les matières traitées lors de la réunion. Lorsque la décision est prise par voie d'une conférence téléphonique, la décision sera considérée comme ayant été prise à Luxembourg si l'appel est initié à partir de Luxembourg.

11.7. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés (i) par tous les Gérants présents ou représentés à la réunion, ou (ii) par deux Gérants présents ou représentés à la réunion, ou (iii) par le président et le secrétaire si nommés à la réunion du Conseil de Gérance ou (iv) par toute personne dont les pouvoirs ont été délégués par le Conseil de Gérance à cette réunion du Conseil de Gérance.

11.8. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée par un Gérant ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

11.9. En cas de Gérant Unique, les résolutions du Gérant Unique pourront être documentées par écrit.

#### **Art. 12. Conflit d'intérêts.**

12.1. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Gérant ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions de gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

12.2. Nonobstant ce qui précède, au cas où un Gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil de Gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de la prochaine assemblée générale des Associés.

12.3. La Société indemniserà tous Gérants ou fondé de pouvoirs et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes des gérants ou de fondé de pouvoirs de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation,

exception faite pour les cas où ils avaient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société est informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

**Art. 13. Dividendes intérimaires.** Le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'un relevé de comptes préparé par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance montrant qu'il existe suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant distribuable ne peut être supérieur aux profits réalisés depuis la fin de l'exercice social précédent, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et sommes allouées à une réserve à établir en vertu de la Loi ou des Statuts.

#### **Titre IV. Assemblée générale des associés**

##### **Art. 14. Pouvoirs - Tenue d'assemblées générales.**

14.1. Chaque Associé a un droit de vote proportionnel à sa participation dans le capital social.

14.2. En cas d'un Associé unique détenant toutes les Parts Sociales, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés par la section XII de la Loi et ses décisions sont établies par écrit et enregistrées dans des procès-verbaux.

14.3. S'il y a plus d'un Associé, les décisions des Associés seront prises en assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative de la gérance. Dans ce cas, chaque Associé recevra le libellé exact du texte des résolutions ou décisions à adopter et donnera son vote par écrit.

14.4. Les assemblées générales pourront être convoquées par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant.

14.5. Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

14.6. Les assemblées générales des Associés se tiendront à Hesperange. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif du Gérant Unique ou en cas de pluralité du Conseil de Gérance, des circonstances exceptionnelles le requièrent. Tout Associé peut par procuration écrite, autoriser toute autre personne, qui n'a pas besoin d'être un Associé, à le représenter à une assemblée générale des Associés et à voter en son nom et à sa place.

14.7. La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25).

##### **Art. 15. Majorités.**

15.1. Les décisions ne sont valablement prises que pour autant que des Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.2. Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité (en nombre) d'Associés détenant au moins les trois quarts (3/4) du capital social de la Société conformément aux prescriptions de la Loi.

15.3. Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

#### **Titre V. Exercice social - Audit - Profits - Réserves**

##### **Art. 16. Exercice social - Audit.**

16.1. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

16.2. Chaque année, au trente et un décembre, le bilan et le compte de profit et perte de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et ce dernier prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Si le nombre des Associés est supérieur à vingt-cinq, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t Associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

##### **Art. 17. Profits - Réserves - Distribution.**

17.1. Les profits de la Société, après déduction des frais généraux des charges, des amortissements, des provisions et des taxes, constituent le bénéfice net.

17.2. Sur le bénéfice net, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à la réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société mais devra

être repris jusqu'à entière reconstitution de la réserve, si à tout moment et pour quelle que raison que ce soit elle a été entamée. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des Associés.

17.3. Après affectation à la réserve légale, l'assemblée générale des associées décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux les détenteurs de Parts Sociales, au prorata de leur participation dans le capital émis. Chaque action donne droit à une même proportion dans ces distributions.

17.4 Sous réserve des conditions fixées par le Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, les Associées ou, l'Associé quand il n'y a qu'un seul, peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux les détenteurs de Parts Sociales. Les Associées ou, l'Associé quand il n'y a qu'un seul, déterminent le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

## Titre VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 18. Dissolution - Liquidation.

18.1. La dissolution et la liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité (en nombre) des Associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social de la Société.

18.2. En cas de dissolution de la Société, la dissolution et la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par l'assemblée générale des Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

18.3. Le surplus après paiement des charges, dettes dépenses qui résultent de la liquidation sera utilisé pour rembourser l'apport fait par les Associés sur les Parts Sociales de la Société. Le surplus final sera distribué aux Associés proportionnellement à leur détention respective.

## Titre VII. Modifications - Loi applicable

**Art. 19. Modification.** Les présents Statuts pourront en temps voulu être modifiés par une assemblée des actionnaires, soumise aux conditions de quorum et de vote requises par les lois luxembourgeoises.

**Art. 20. Loi applicable.** Tous les points non réglés par les Statuts seront déterminés conformément à la Loi.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2013.

### *Souscription et paiement*

Les Statuts ayant été établis, la comparante déclare souscrire l'entièreté du capital comme suit:

Jens Hoellermann, préqualifié, 12.500 Parts Sociales . . . . .	12.500 Parts Sociales
TOTAL: douze mille cinq cents Parts Sociales, . . . . .	12.500 Parts Sociales

Les Parts Sociales ont été entièrement libérées par un apport en numéraire de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR).

Le montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) est à la disposition de la Société.

### *Dépenses*

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent à approximativement mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé unique de la Société représentant l'intégralité du capital souscrit, a passé les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 25, rue General Patton, L-2317 Howald;
2. Est été nommé le Gérant Unique de la Société pour une période indéterminée:

Jens Hoellermann, né le 26 juillet 1971 à Oberhausen, Allemagne, résidant au 25, rue General Patton, L-2317 Howald.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture de l'acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante connue du notaire soussigné par nom, prénom, état civil et résidence, ledit mandataire de la partie comparante a signé avec nous notaire, le présent acte.

Signé: Hoellermann, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 août 2013. Relation: EAC/2013/10817. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124756/590.

(130151922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

### **Marathon Les Grandes Jorasses, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 179.890.

#### — STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the fifteenth day of July,

Before the undersigned, Maître Martine SCHAEFFER, a notary resident in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### THERE APPEARED:

1. Marathon Les Grandes Jorasses GP, a limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, route de Treves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg which registration with the Luxembourg trade and companies register is pending,

here represented by Johan Terblanche, Solicitor, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg, on 2013, 15<sup>th</sup> of July,

2. Marathon Les Grandes Jorasses GP LLC, a limited liability company incorporated under the laws of Delaware, having its principal office at 1 Bryant Park, 38<sup>th</sup> floor, New York, NY 10036, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State under number 5363344,

here represented by Johan Terblanche, Solicitor, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in New York, on 2013, 11<sup>th</sup> of July,

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing parties and the undersigned notary, the powers of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing parties, represented as set out above, have requested the undersigned notary to state, as follows, the articles of incorporation of a corporate partnership limited by shares (società en commandite par actions), which is hereby incorporated:

#### **I. Name - Types of shareholders - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name / Types of Shareholders.** The name of the company is "Marathon Les Grandes Jorasses" (the Company). The Company is a corporate partnership limited Dy shares (société en commandite par actions) governed Dy the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

The Company's shareholders are (i) Marathon Les Grandes Jorasses GP, a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, Route de Treves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, which registration with the Luxembourg trade and companies register is pending, (the General Partner) (ii), Marathon Les Grandes Jorasses GP LLC a company incorporated under the laws of Delaware, having its principal office at 1 Bryant Park, 38<sup>th</sup> floor, New York, NY 10036, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State (the Limited Shareholder). The General Partner is jointly and severally liable for all liabilities of the Company to the extent that they cannot be paid out of the assets of the Company.

The Limited Shareholder is liable up to the amount of the capital committed by them to the Company on subscribing for the shares.

The Limited Shareholder and the General Partner are, in the Articles, collectively referred to as the Shareholders and individually as a Shareholder.

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1 The Company's registered office is established in the municipality of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the General Partner. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of Shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the General Partner. If the General Partner determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Corporate object.**

3.1 The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3 The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is formed for an unlimited period.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more Shareholders.

4.3 More specifically, in the event of death as well as in the case of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the General Partner from acting as manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided that the Supervisory Board (as defined in article 11.1.) appoints an administrator (who need not be a shareholder), to adopt urgent measures and those of ordinary administration until a General Meeting as defined in article 9.1. is held. The administrator must convene the General Meeting within fifteen (15) days of his appointment. At the General Meeting, the shareholders must appoint a successor manager in accordance with the quorum and majority requirements for the amendment of the Articles and without the consent of the General Partner. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

## **II. Capital - Shares**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at forty-two thousand United States Dollar (USD 42,000), divided into (i) one (1) voting, non-participating, ordinary management share to be issued at a subscription price of one thousand United States Dollars (USD 1,000) (the Management Share), (ii) forty-one (41) shares, issued at formation at a subscription price of one thousand United States Dollars (USD 1,000) (the Founder Shares).

The Management Share and the Founder Shares are collectively referred to as the Shares and individually as a Share.

5.2. The share capital may be increased or decreased on one or several occasions by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Shares.**

6.1. The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per Share.

6.2. The Shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.3. A register of Shares shall be kept at the registered office and may be examined by any Shareholder on request.

6.4. A Share transfer shall be carried out by the entry in the register of shares of a declaration of transfer, duly signed and dated by either:

- (i) both the transferor and the transferee or their authorised representatives; or
- (ii) any authorised representative of the Company,

following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with Article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.5. Any document recording the agreement between the transferor and the transferee, which is validly signed by both parties, may be accepted by the Company as evidence of a share transfer.

6.6. The Company may redeem its own shares within the limits set out in the Law.

## **III. Management - Representation**

### **Art. 7. Management.**

7.1 The Company shall be managed by the General Partner for the duration of the Company, unless the provisions of article 4.3. apply or the General Partner is dismissed or resigns for legitimate cause.

7.2 All powers not expressly reserved to the Shareholders or the Supervisory Board by the Law or the Articles fall within the competence of the General Partner, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

7.3 The General Partner may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

7.4 The General Partner shall be authorised to delegate the day-to-day management and the power to represent the Company in this respect, to one or more officers or other agents, whether Shareholders or not, acting either individually or jointly.

7.5 Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its General Partner must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business. No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that the General Partner or any officer of the Company is interested in the transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or person.

#### **Art. 8. Representation.**

8.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the General Partner.

8.2 The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any person(s) to whom special signatory powers have been delegated.

### **IV. General meetings of shareholders**

#### **Art. 9. Powers and Voting rights.**

9.1 Resolutions of the Shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

9.2 Each share entitles the holder to one (1) vote.

#### **Art. 10. Notices, Quorum, Majority and Voting proceedings.**

10.1 The Shareholders may be convened to General Meetings by the General Partner or by the Supervisory Board. The Shareholders must be convened to a General Meeting following a request from Shareholders representing more than one-tenth of the share capital.

10.2 Written notice of any General Meeting shall be given to all Shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

10.3 General Meetings shall be held at such place and time as specified in the notices.

10.4 If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

10.5 A Shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

10.6 Any Shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to a participation in person at the meeting.

10.7 Any Shareholder may vote by using the forms provided by the Company for that purpose. Voting forms must contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the Company's registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting shall be taken into account in calculating the quorum for the meeting. Voting forms which indicate neither a voting intention nor an abstention shall be considered void.

10.8 Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by a simple majority vote, regardless of the proportion of the share capital present or represented.

10.9 An extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting shall be convened by means of notices published twice in the Memorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices shall state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall deliberate validly regardless of the proportion of the capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast, which shall include the consent of the General Partner unless otherwise specified by these Articles.

10.10 Any change in the nationality of the Company and any increase of a Shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the Shareholders and bondholders (if any).

## V. - Supervision - Annual accounts - Allocation of profits

### Art. 11. Supervisory Board / Réviseurs d'entreprises.

11.1 The Company shall be supervised by a supervisory board of at least three (3) members (the Supervisory Board), who need not be Shareholders.

11.2 When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés) who will then replace the Supervisory Board.

11.3 The General Meeting shall appoint the members of the Supervisory Board / approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determine their number and remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

11.4 The Supervisory Board must appoint a chairperson from among its members and may choose a secretary.

11.5 The Supervisory Board shall meet at the request of the General Partner or any of its members.

11.6 Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

11.7 No notice is required if all members of the Supervisory Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda of the meeting. A member of the Supervisory Board may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Supervisory Board.

11.8 Any member of the Supervisory Board may grant to another member of the Supervisory Board a power of attorney in order to be represented at any Supervisory Board meeting.

11.9 The Supervisory Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Supervisory Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the members present or represented. The chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote. Supervisory Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson, by all members present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

11.10 Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

11.11 Circular resolutions signed by all the members of the Supervisory Board shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Supervisory Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

11.12 The members of the Supervisory Board may not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

### Art. 12. Financial year and Approval of annual accounts.

12.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

12.2 Each year, the General Partner must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by the officer(s), the General Partner and Supervisory Board members to the Company.

12.3 One month before the annual General Meeting, the General Partner shall provide the Supervisory Board with a report on, and documentary evidence of, the Company's operations. The Supervisory Board shall then prepare a report setting out its proposals.

12.4 The annual General Meeting shall be held at the registered office or any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Wednesday of May of each year at 4:00 p.m. If such day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

12.5 The annual General Meeting may be held abroad if, in the General Partner's absolute discretion, exceptional circumstances so require.

### Art. 13. Allocation of profits.

13.1 Five per cent. (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent. (10%) of the share capital.

13.2 The General Meeting shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend (in which case the approval of the General Partner is required), to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

13.3 Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the General Partner must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of

the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the General Partner must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) the Supervisory Board or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must prepare a report addressed to the General Partner which must verify whether the above conditions have been met.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

14.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting shall appoint one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators shall have full powers to realise the Company's assets and pay its liabilities.

14.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the Shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## **VII. General provision**

15.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

15.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Supervisory Board meetings may also be granted by a member of the Supervisory Board, in accordance with such conditions as may be accepted by the Supervisory Board.

15.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference may appear on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, shall constitute one and the same document.

15.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the Shareholders from time to time.

### *Transitory provision*

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and end on the thirty-first (31) of December 2013.

### *Subscription and Payment*

Marathon Les Grandes Jorasses GP, represented as stated above, subscribes for one (1) Management Share in registered form and agrees to pay in full by a contribution in cash in the amount of one thousand United States Dollars (USD 1,000);

Marathon Les Grandes Jorasses GP, LLC, represented as stated above, subscribes for forty-one (41) Founder Shares in registered form, having a nominal value of one thousand United States Dollars (USD 1,000) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of forty-one thousand United States Dollars (USD 41,000).

The amount of forty-two thousand United States Dollars (USD 42,000) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

The amount of forty-two thousand United States Dollars (USD 42,000) is equivalent to Thirty-two thousand one hundred ninety-six Euros and thirty-two Cent (EUR 32,196.32).

### *Resolutions of the shareholders*

Immediately after the incorporation of the Company, its Shareholders, representing the entire subscribed share capital, will adopt the following resolutions:

1. Appointment of members of the Supervisory Board of the Company for a period of six (6) years ending at the annual general meeting of the year 2019:

- Marathon Les Grandes Jorasses GP, LLC, a limited liability company incorporated under the laws of Delaware, having its principal office at 1 Bryant Park, 38<sup>th</sup> floor, New York, NY 10036, registered with the Delaware Secretary of State under number 5363344;

- Gregory Resnic, Director, born on 8 March 1978 in New York, United States of America, whose professional address at 1 Bryant Park 38<sup>th</sup> floor, New York, NY 10036; and

- Andrew Rabinowitz, Partner and Chief Operating Officer, born on 17 March 1971 in New York, United States of America, whose professional address is at 1 Bryant Park 38<sup>th</sup> floor, New York, NY 10036.

2. The registered office of the Company is set at 6, Route de Treves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version and that in the case of divergences, the English text prevails.

Whereof, this notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing parties.

#### **La traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le quinzième jour de juillet,

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **ONT COMPARU:**

1. Marathon Les Grandes Jorasses GP, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, dont l'inscription est pendante au R.C.S.Luxembourg, représentée par Johan Terblanche, Solicitor, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013,

2. Marathon Les Grandes Jorasses GP, LLC, une limited liability company constituée sous les lois de l'état du Delaware, établie et ayant son siège social à 1 Bryant Park, 38<sup>th</sup> floor, New York, NY 10036, Etats-Unis d'Amérique, représentée par Johan Terblanche, Solicitor, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à New York, le 11 juillet 2013,

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varientur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société en commandite par actions qui est ainsi constituée:

#### **I. Dénomination - Types d'actionnaires - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination/Types d'actionnaires.** Le nom de la société est "Marathon Les Grandes Jorasses" (la Société).

La Société est une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Les actionnaires de la Société sont (i) Marathon Les Grandes Jorasses GP, une société régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 6, Route de Treves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (l'Actionnaire Commandité), (ii) Marathon Les Grandes Jorasses GP, LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, dont le siège social se situe à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19808, inscrite au Delaware Secretary of State (l'Actionnaire Commanditaire).

L'Actionnaire Commandité est indéfiniment et solidairement responsable des engagements sociaux dans la mesure où ils ne peuvent pas être payés des deniers de la Société.

Les Actionnaires Commanditaires sont responsables dans la limite de leurs apports.

L'Actionnaire Commandité et les Actionnaires Commanditaires sont ensemble désignés dans les Statuts comme étant les Actionnaires et individuellement comme un Actionnaire.

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Commune de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision de l'Actionnaire Commandité. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision de l'Actionnaire Commandité. Lorsque l'Actionnaire Commandité estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Actionnaires.

4.3 Plus précisément, en cas de mort, incapacité légale, liquidation ou autre situation permanente empêchant l'Actionnaire Commandité d'agir en tant que gérant de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute et liquidée, à condition que le Conseil de Surveillance (comme défini à l'article 11.1) désigne un administrateur (qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire) qui fera les actes urgents et de simple administration, jusqu'à la réunion d'une Assemblée Générale comme défini à l'article 9.1. L'administrateur doit convoquer l'Assemblée Générale dans la quinzaine de sa nomination. A l'Assemblée Générale, les actionnaires doivent nommer un actionnaire commandité en accord avec les conditions de présence et de majorité requises pour le changement des Statuts et sans l'accord de l'Actionnaire Commandité qui doit être remplacé. A défaut d'une telle nomination, la Société sera dissoute et liquidée.

## **II. Capital - Actions**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à quarante-deux mille dollars américains (USD 42.000), représenté par une (1) action non-participative de commandité (l'Action de Commandité), et quarante et un (41) actions participatives ordinaires (les Actions Fondatrices), toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale de mille dollars américains (USD 1.000) chacune.

L'/les Action(s) de Commandité, et les Actions Fondatrices sont collectivement désignées les Actions et individuellement une Action.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Actions.**

6.1 Les Actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par action.

6.2 Les Actions sont et resteront sous forme nominative.

6.3 Un registre des Actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque Actionnaire.

6.4 Une cession d'Action(s) s'opère par la mention sur le registre des Actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée:

(i) par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires; ou

(ii) par un quelconque mandataire de la Société, suivant une notification à, ou une acceptation par la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.5 Tout autre document établissant l'accord du cédant et du cessionnaire, dûment signé par les deux parties, peut également être accepté par la Société comme preuve du transfert d'Actions.

6.6 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites prévues par la Loi.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Gérance.

7.1 La Société est gérée par l'Actionnaire Commandité pour la durée de la Société, à moins que l'article 4.3. ne s'applique ou que l'Actionnaire Commandité ne démissionne ou ne soit révoqué pour cause légitime.

7.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux Actionnaires ou au Conseil de Surveillance sont de la compétence de l'Actionnaire Commandité, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

7.3 Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par l'Actionnaire Commandité à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

7.4 L'Actionnaire Commandité peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs représentants ou autres agents, Actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement.

7.5 Les transactions conclues par la Société qui sont en conflit avec l'intérêt de son Actionnaire Commandité doivent être signalées dans un procès-verbal. Cela ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ne seront affectés ou invalidés par le fait que l'Actionnaire Commandité ou tout autre représentant de la Société soit intéressé dans la transaction, ou soit un membre du conseil d'administration, un associé, un représentant ou employé de cette autre société ou personne.

#### Art. 8. Représentation.

8.1 La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par la signature de l'Actionnaire Commandité.

8.2 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

### IV. Assemblée des actionnaires

#### Art. 9. Pouvoirs et Droits de vote.

9.1 Les résolutions des Actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des Actionnaires (chacune une Assemblée Générale).

9.2 Chaque action donne droit à un (1) vote.

#### Art. 10. Convocations, Quorum, Majorité et Procédure de vote.

10.1 Les Actionnaires peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative de l'Associé Commandité ou du Conseil de Surveillance. Les Actionnaires doivent y être convoqués à la demande des actionnaires représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.

10.2 Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les Actionnaires au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

10.3 Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

10.4 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

10.5 Un Actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

10.6 Tout Actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

10.7 Tout Actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis à cet effet par la Société. Les formulaires de vote doivent indiquer la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit contenir trois cases permettant de voter en faveur de cette résolution, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les Actionnaires au siège social de la Société. Pour le calcul du quorum, il ne sera tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

10.8 Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

10.9 Une Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de

la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées, lesquels doivent inclure l'approbation de l'Associé Commandité, sauf précisé autrement par les Statuts.

10.10 Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des Actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

## **V. Contrôle - Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

### **Art. 11. Conseil de Surveillance / Réviseurs d'entreprises.**

11.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un conseil de surveillance composé d'au moins trois (3) membres (le Conseil de Surveillance), qui ne doivent pas nécessairement être Actionnaires.

11.2 Quand la loi le requiert, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés qui vont alors remplacer le Conseil de Surveillance.

11.3 L'Assemblée Générale nomme les membres du Conseil de Surveillance / réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans, mais peut être renouvelé.

11.4 Le Conseil de Surveillance doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire.

11.5 Le Conseil de Surveillance est convoqué par l'Associé Commandité ou par l'un de ses membres.

11.6 Il est donné à tous les membres du Conseil de Surveillance une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

11.7 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un membre du Conseil de Surveillance peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

11.8 Un membre du Conseil de Surveillance peut donner une procuration à tout autre membre afin de le représenter à toute réunion du Conseil de Surveillance.

11.9 Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Surveillance sont prises à la majorité des voix exprimées. Si à une réunion, il y a égalité du nombre de voix pour et contre une résolution, le vote du président sera prépondérant. Les résolutions du Conseil de Surveillance seront consignées en procès-verbaux, signés par le président, par tous les membres présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

11.10 Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

11.11 Des résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Surveillance sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

11.12 Les membres du Conseil de Surveillance ne contractent, à raison de leur fonction, aucune responsabilité personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

### **Art. 12. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

12.1 L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

12.2 Chaque année, l'Associé Commandité dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, de l'Associé Commandité et des membres du Conseil de Surveillance envers la Société.

12.3 Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, l'Associé Commandité remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux membres du Conseil de Surveillance, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

12.4 L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième mercredi du mois de mai de chaque année à 16 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

12.5 L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, selon la discrétion absolue de l'Associé Commandité, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

### **Art. 13. Affectation des bénéfices.**

13.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

13.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende (auquel cas l'approbation de l'Associé Commandité est requise), l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

13.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par l'Associé Commandité;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire; et

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par l'Associé Commandité dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) le Conseil de Surveillance ou les réviseurs d'entreprises agréés, selon le cas, doivent préparer un rapport au Conseil qui doit vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

14.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

14.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux Actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux.

## **VII. Dispositions générales**

15.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

15.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil de Surveillance peuvent également être données par un membre conformément aux conditions acceptées par le Conseil de Surveillance.

15.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

15.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les actionnaires.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le trente et un décembre 2013.

### *Souscription et Libération*

Marathon Les Grandes Jorasses GP, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à une (1) Action de Commandité sous forme nominative, ayant une valeur nominale de mille dollars américains (USD 1.000) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de mille dollars américains (USD 1.000).

Marathon Les Grandes Jorasses GP, LLC, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à quarante et une (41) Actions Fondatrices sous forme nominative, ayant une valeur nominale de mille dollars américains (USD 1.000) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quarante et un mille dollars américains (USD 41.000).

Le montant de quarante-deux mille dollars américains (USD 42.000), est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents Euros (EUR 1.500.-).

La somme de quarante-deux mille dollars américains (USD 42.000) équivaut à la somme de trente-deux mille cent quatre-vingt-seize Euros trente-deux Cent (EUR 32,196,32).

### Résolutions des actionnaires

Immédiatement après la constitution de la Société, les Actionnaires de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont adopté les résolutions suivantes:

1. Nomination des membres du Conseil de Surveillance de la Société pour une période de six (6) ans allant jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2019:

- Marathon Les Grandes Jorasses GP, LLC, une société à responsabilité limitée du droit de l'état du Delaware, ayant son siège social au 1 Bryant Park, 38<sup>th</sup> étage, New York, NY 10036, inscrite au Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 5363344;

- Gregory Resnic, Directeur, né le 8 mars 1978 à New York, Etats-Unis, dont l'adresse professionnelle se situe au 1 Bryant Park 38<sup>th</sup> étage, New York, NY 10036; et

- Andrew Rabinowitz, Partner et Chief Operating Officer, né le 17 mars 1971 à New York, Etats-Unis, dont l'adresse professionnelle se situe au 1 Bryant Park 38<sup>th</sup> étage, New York, NY 10036.

2. Le siège social de la Société est établi au 6 Route de Treves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.

### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes. Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire des parties comparantes.

Signé: J. Terblanche et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 juillet 2013. Relation: LAC/2013/34065. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 2 septembre 2013.

Référence de publication: 2013124320/573.

(130151132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

### **Noah's Agency, Société Anonyme.**

Siège social: L-7307 Steinsel, 45, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 125.101.

### *Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire réunie en date du 9 juillet 2013*

L'an deux mille treize, le neuf juillet, à neuf heures, les actionnaires de la société NOAH'S AGENCY S.A. se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur demande du conseil d'administration, dans les locaux de la Fiduciaire Cabexco S.à r.l. à L-8399 Windhof, 2 rue d'Arlon.

L'Assemblée a délibéré et a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de la société Compagnie Commerciale et Immobilière S.A. de son mandat de commissaire aux comptes de la société avec effet au 23 octobre 2009.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée, constatant que les mandats des administrateurs sont arrivés à échéance, elle décide de renouveler, le mandat des administrateurs suivants:

1) Madame Isabelle Simon Warrant, née le 9 janvier 1965 à Namur (Belgique) et demeurant au 9, rue de Hammelsmarch, B-6700 Autelbas,

2) Monsieur Ghislain Persoon, né le 24 mai 1947 à Mignault (Belgique) et demeurant au 39, rue du Rossart, B-6769 Meix devant Virton.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2018, à tenir en 2019.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Frédéric Simon, né le 10 mars 1967 à Frameries (Belgique) et demeurant au 9, rue de Hammelsmarch, B-6700 Autelbas, de ses mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société.

125328

*Quatrième résolution*

L'Assemblée nomme Monsieur Frédéric Simon, susvisé, au poste de Directeur de la société pour une durée indéterminée, avec délégation de la gestion journalière de la société.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée nomme Madame Ginette Rousseau, née le 10 novembre 1946 à Aulnois (Belgique), et demeurant au 39, rue du Rossart, B-6769 Meix devant Virton, en tant qu'administrateur de la société.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2018, à tenir en 2019.

*Sixième résolution*

L'Assemblée nomme comme commissaire aux comptes de la société: la société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., ayant son siège social à L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 139.890.

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes au 31 décembre 2018, à tenir en 2019.

Pour extrait conforme

Windhof, le 9 juillet 2013.

Référence de publication: 2013124357/42.

(130151358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

---

**Central European Participation S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.**

**Capital social: EUR 8.275.200,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 104.952.

---

Il résulte d'une résolution prise par l'organe de gestion de la Société et datée du 30 août 2013 que le siège social de la Société a été transféré du 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg au 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, avec prise d'effet à dater du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2013.

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013124671/14.

(130151563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

---

**RAE Angers S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 131.933.

---

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/08/2013.

G.T. Experts Comptables Sarl

Luxembourg

Référence de publication: 2013125505/12.

(130152725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**OPM Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 154.078.

---

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013125460/10.

(130152470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---